

## CONSEIL COMMUNAL DU 03 SEPTEMBRE 2007

### MEMO

#### SEANCE PUBLIQUE

Communication(s)

1. **ADMINISTRATION - Les Amis de l'Ecole de Musique A.S.B.L. - Désignation d'un mandataire communal habilité à présider le Conseil d'Administration de l'A.S.B.L.**  
Le Conseil communal désigne un mandataire communal habilité à présider le Conseil d'Administration de l'A.S.B.L. Les Amis de l'Ecole de Musique.
2. **ADMINISTRATION - Règlement communal relatif à l'exercice et à l'organisation des activités ambulantes sur les marchés publics et le domaine public**  
Comme suite à la loi du 25 juin 1993 sur l'exercice et l'organisation des activités ambulantes et foraines, telle que modifiée par la loi du 4 juillet 2005 et la loi du 20 juillet 2006, il revient au Conseil communal de prendre les règlements correspondants.
3. **ADMINISTRATION - Règlement communal relatif à l'exercice et à l'organisation des activités foraines et des activités ambulantes de gastronomie foraine sur les fêtes foraines publiques et le domaine public**  
Comme suite à la loi du 25 juin 1993 sur l'exercice et l'organisation des activités ambulantes et foraines, telle que modifiée par la loi du 4 juillet 2005 et la loi du 20 juillet 2006, il revient au Conseil communal de prendre les règlements correspondants.
4. **ANCRAGE COMMUNAL DU LOGEMENT. Stratégie communales d'actions en matière de logement 2007-2012 : Approbation du programme communal d'actions 2007-2008**  
Le Code wallon du logement (art 2 et 187 à 190) ainsi que l'arrêté du Gouvernement wallon du 19.07.2001, modifié par celui du 03.05.2007, imposent aux communes d'élaborer un programme d'actions en matière de logement 2007-2012, fractionné tous les 2 ans (2007-2008) présentant une analyse globale de la situation existante en matière de logement comprenant : une analyse de la situation de l'habitat et de son évolution, une analyse de la situation démographique et de son évolution, une analyse de la situation socio-économique de la population et de son évolution, une analyse des possibilités de valorisation des biens publics, une analyse des possibilités de démolition des bâtiments non améliorables, une estimation de la superficie des terrains encore constructibles ainsi qu'une analyse des mesures prises pour lutter contre l'insalubrité des logements.
5. **BOIS COMMUNAUX - Marché stock 2007-2008 - Travaux d'andainage - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché - Ratification de la décision du Collège communal du 24 juillet 2007**  
La réalisation de certains travaux forestiers fait déjà l'objet d'un marché stock. Considérant qu'il est intéressant, tant au niveau des prix obtenus que de la rapidité pour passer les commandes, de disposer d'un marché de type " stock " pour les travaux d'andainage à réaliser dans les bois communaux ; Le

Conseil communal ratifie la décision du Collège communal du 24 juillet 2007 d'approuver le cahier spécial des charges relatif à ces travaux et de fixer la liste des entrepreneurs à consulter. La mesure d'urgence était motivée par la nécessité de commander les travaux nécessaires afin que ceux-ci soient réalisés en temps et heure par rapport aux impératifs climatiques et saisonniers

**6. BOIS COMMUNAUX - Marché stock 2007 - 2008 - Travaux de dégagement ou nettoyage - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché - Ratification de la décision du Collège communal du 24 juillet 2007**

La réalisation de certains travaux forestiers fait déjà l'objet d'un marché stock. Considérant qu'il est intéressant, tant au niveau des prix obtenus que de la rapidité pour passer les commandes, de disposer d'un marché de type " stock " pour les travaux de dégagement à réaliser dans les bois communaux ; Le Conseil communal ratifie la décision du Collège communal du 24 juillet 2007 d'approuver le cahier spécial des charges relatif à ces travaux et de fixer la liste des entrepreneurs à consulter.

La mesure d'urgence était motivée par la nécessité de commander les travaux nécessaires afin que ceux-ci soient réalisés en temps et heure par rapport aux impératifs climatiques et saisonniers

**7. BOIS COMMUNAUX - Marché stock 2007 - 2008 - Travaux d'élague- Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché - Ratification de la décision du Collège communal du 24 juillet 2007**

La réalisation de certains travaux forestiers fait déjà l'objet d'un marché stock. Considérant qu'il est intéressant, tant au niveau des prix obtenus que de la rapidité pour passer les commandes, de disposer d'un marché de type " stock " pour les travaux d'élague à réaliser dans les bois communaux ; Le Conseil communal ratifie la décision du Collège communal du 24 juillet 2007 d'approuver le cahier spécial des charges relatif à ces travaux et de fixer la liste des entrepreneurs à consulter.

La mesure d'urgence était motivée par la nécessité de commander les travaux nécessaires afin que ceux-ci soient réalisés en temps et heure par rapport aux impératifs climatiques et saisonniers

**8. BOIS COMMUNAUX - Marché stock 2007 - 2008 - Fourniture de plants - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché - Ratification de la décision du Collège communal du 24 juillet 2007**

La réalisation de certains travaux forestiers fait déjà l'objet d'un marché stock. Considérant qu'il est intéressant, tant au niveau des prix obtenus que de la rapidité pour passer les commandes, de disposer d'un marché de type " stock " pour la fourniture de plantations dans les bois communaux ; Le Conseil communal ratifie la décision du Collège communal du 24 juillet 2007 d'approuver le cahier spécial des charges relatif à ces travaux et de fixer la liste des fournisseurs à consulter.

La mesure d'urgence était motivée par la nécessité de commander les fournitures nécessaires afin que celles-ci soient disponibles en temps et heure par rapport aux impératifs climatiques et saisonniers

**9. BOIS COMMUNAUX - Marché stock 2007 - 2008 - Travaux de gyrobroyage - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché - Ratification de la décision du Collège communal du 24 juillet 2007**

La réalisation de certains travaux forestiers fait déjà l'objet d'un marché stock. Considérant qu'il est intéressant, tant au niveau des prix obtenus que de la rapidité pour passer les commandes, de disposer d'un marché de type " stock " pour les travaux de gyrobroyage à réaliser dans les bois communaux ; Le Conseil communal ratifie la décision du Collège communal du 24 juillet 2007 d'approuver le cahier spécial des charges relatif à ces travaux et de fixer la liste des entrepreneurs à consulter.

La mesure d'urgence était motivée par la nécessité de commander les travaux nécessaires afin que ceux-ci soient réalisés en temps et heure par rapport aux impératifs climatiques et saisonniers

**10. BOIS COMMUNAUX - Marché stock 2007 - 2008 - Travaux de plantation avec fourniture - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché - Ratification de la décision du Collège communal du 24 juillet 2007**

La réalisation de certains travaux forestiers fait déjà l'objet d'un marché stock. Considérant qu'il est intéressant, tant au niveau des prix obtenus que de la rapidité pour passer les commandes, de disposer d'un marché de type " stock " pour les travaux de plantation avec fournitures, à réaliser dans les bois

communaux ; Le Conseil communal ratifie la décision du Collège communal du 24 juillet 2007 d'approuver le cahier spécial des charges relatif à ces travaux et de fixer la liste des entrepreneurs à consulter.

La mesure d'urgence était motivée par la nécessité de commander les travaux nécessaires afin que ceux-ci soient réalisés en temps et heure par rapport aux impératifs climatiques et saisonniers

**11. BOIS COMMUNAUX - Marché stock 2007 - 2008 - Travaux divers (prestations horaires) - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché - Ratification de la décision du Collège communal du 24 juillet 2007**

La réalisation de certains travaux forestiers fait déjà l'objet d'un marché stock. Considérant qu'il est intéressant, tant au niveau des prix obtenus que de la rapidité pour passer les commandes, de disposer d'un marché de type " stock " pour les travaux divers (prestations horaires) à réaliser dans les bois communaux ; Le Conseil communal ratifie la décision du Collège communal du 24 juillet 2007 d'approuver le cahier spécial des charges relatif à ces travaux et de fixer la liste des entrepreneurs à consulter.

La mesure d'urgence était motivée par la nécessité de commander les travaux nécessaires afin que ceux-ci soient réalisés en temps et heure par rapport aux impératifs climatiques et saisonniers

**12. BOIS COMMUNAUX - Vente de coupes de bois (exercice 2008) - Catalogue bois de sciage et catalogue bois de chauffage et mode de passation des marchés - Approbation**

M. l'Ingénieur de cantonnement de Spa de la Division de la Nature et des Forêts ayant transmis les états de martelage et les propositions de lotissement des ventes de coupes de bois de l'exercice 2008 (13 lots de bois marchands pour un volume de 7528m<sup>3</sup> et 23 lots de bois de chauffage pour un volume de 506m<sup>3</sup>), le Conseil approuve les cahiers des charges de vente, la destination des produits des coupes et le mode d'adjudication.

**13. CENTRE CULTUREL DE THEUX - COMPTES DE L'EXERCICE 2006 - AVIS**

Emet l'avis... sur les comptes de l'exercice 2006 du Centre Culturel de Theux, clôturant l'exercice par une perte à reporter d'un montant de 30 173,73 € et d'une perte reportée (exercices confondus) de 3 609,69 €.

**14. CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNES - Règlement**

La commune a pour mission de favoriser l'autonomie et la qualité de vie des aînés et d'assurer leur participation et celles de leurs organisations représentatives à l'élaboration des mesures qui les concernent. C'est pourquoi, le Collège communal a répondu à un appel à projets en vue de la mise en place d'un conseil consultatif des aînés. Le Conseil communal adopte le règlement du conseil consultatif des aînés.

**15. FABRIQUE D'EGLISE DE JEHANSTER - Compte de l'exercice 2006 - Avis**

Emet un avis favorable à l'approbation du présent compte :

Recettes	32 396,26
Dépenses	24 130,42
Excédent	8 265,84

**16. FABRIQUE D'EGLISE DE POLLEU .- Compte de l'exercice 2006 - Avis**

Emet un avis favorable à l'approbation du présent compte :

Recettes	17 822,38
Dépenses	10 573,47
Excédent	7 248,91

**17. FABRIQUE D'EGLISE DE WINAMPLANCHE - Budget de l'exercice 2007 - Avis**

Emet un avis favorable à l'approbation du présent budget :

Recettes	20 061,41
Dépenses	20 061,41
Excédent	0

**18. FINANCES - Octroi et contrôle des subventions octroyées par la Commune.- Règlement.- Approbation**

Approuve le règlement sur l'octroi et le contrôle des subventions accordées par la Commune, en vue de promouvoir des activités utiles à l'intérêt général, aux personnes physiques et morales.

**19. FINANCES - Plan comptable de l'eau.- Approbation**

Application du Plan Comptable de l'eau selon l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 14 juillet 2005 relatif au Code de l'eau.

Compte d'exploitation Distribution	406 050,19
Compte d'exploitation Production	- 203 542,81
Résultat	202 507,38

**20. INTERCOMMUNALES - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire d'INTERMOSANE, du 01 octobre 2007**

Le Conseil communal approuve le contenu des points soumis à l'Assemblée générale extraordinaire d'INTERMOSANE, du 01 octobre :

1. Projet Câble Wallonie - Cession de la Télédistribution - Approbation de l'opération
2. Diverses propositions de modifications statutaires

**21. PATRIMOINE.- Aliénation d'une partie de la parcelle cadastrée Verviers, 6ème division, section E n°561 P5.- Décision définitive sur la vente et projet d'acte.- Approbation**

Le 7 mai dernier, le Conseil communal a pris une décision de principe d'aliéner une partie (8117m<sup>2</sup>) de la parcelle Communale cadastrée Verviers, 6ème division, section E n°561 P5 sise en lieu-dit "Laboru".

Le Conseil prend une décision définitive sur la vente à M. Michel Wathelet et approuve le projet d'acte préparé par M. le notaire Pigneur

**22. PATRIMOINE.- Avenant au bail emphytéotique avec l'ASBL Royal Verviers Aviation.- Projet d'acte.- Approbation**

Avec effet depuis 1982, la Commune de Theux a donné par bail emphytéotique à l'ASBL Royal Verviers Aviation diverses parcelles communales situées sur le territoire de la Commune de Verviers en lieu-dit "Laboru", d'une contenance totale de 161611 m<sup>2</sup>.

Le présent avenant adopté par le conseil a pour but de soustraire de la totalité de la superficie sur laquelle porte actuellement le bail, une partie de terrain, telle que précisée par un plan dressé par un géomètre -expert immobilier, d'une contenance de 8117m<sup>2</sup>.

**23. PATRIMOINE.-Location par bail de résidence principale d'une partie de l'immeuble rue de la Hoëgne, 39.- Décision formelle et fixation des conditions.- Ratification de la décision du Collège communal du 3 août 2007**

Il appartient au Conseil de prendre la décision formelle de mise en location d'un bien et d'en fixer les conditions. Un preneur ayant manifesté au collège son désir de louer le bien dès que le locataire précédent l'aurait quitté, l'occupation du logement a été effective avant que le Conseil ne se réunisse. Le Conseil ratifie le contrat de bail approuvé par le Collège Communal le 3 août dernier

**24. PATRIMOINE.- Règlement communal relatif à la location de biens ruraux- Cahier spécial des charges et critères préférentiels.- Approbation**

Sur base de l'article L1222-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, c'est au Conseil

communal qu'il revient de choisir le mode et les conditions de location d'un bien communal. Certains critères préférentiels mentionnés dans le cahier des charges adopté le 2 mars 1998 étant devenus inadaptés et des aspects sociaux et environnementaux n'étant pas pris en compte, sur base de l'article L1122-32 du Code susvisé, le Conseil adopte un nouveau règlement communal tenant compte de critères liés à l'exploitation plutôt qu'à l'individu. Le nouveau cahier des charges devrait être d'application pour la remise en location par bail à ferme de biens ruraux (prairies) à partir du 1er novembre 2007.

**25. PERSONNEL : Convention de mise à disposition de personnel au sein de l'asbl 'Centre culturel de Theux' - Adoption - Prolongation**

Prolongation pour la période du 01/09/07 au 31/12/07 de la convention de mise à disposition d'Arnaud GURDAL au sein de l'asbl Centre culturel de Theux.

**26. POLICE - Ordonnance de police portant règlement complémentaire à la police de la circulation routière - Création d'un emplacement de stationnement pour handicapé à Theux, place du Perron**

Un emplacement de stationnement réservé aux véhicules utilisés par les personnes handicapées sera implanté à Theux, place du Perron, au niveau de l'immeuble n° 33 (parallèlement au trottoir). L'emplacement qui était implanté, place du Perron, au niveau de l'immeuble n° 40 sera supprimé.

**27. SANCTIONS ADMINISTRATIVES - Désignation d'une Fonctionnaire sanctionnateur A1 à titre contractuel, pour une durée déterminée, à tiers-temps - Prolongation - Ratification**

Ratification de la décision du Collège du 29/06/07 : prolongation de l'engagement de Mlle S. INGROSSO à tiers-temps d'1 an du 01/09/07 au 31/08/08 (en attente ok AC Spa & AC Jalhay).

**28. SANCTIONS ADMINISTRATIVES – Projet de modification de l'ordonnance de police administrative générale – Ordonnance de police administrative – compte-rendu de la réunion du 22/06/2007 avec le Parquet**

Comme suite à la réunion du 22 juin dernier avec le Parquet, il a été décidé que certaines infractions (dégradations de tombeaux, tags et graffitis, dégradations immobilières, destruction de clôtures et dégradations mobilières) seraient retirées de l'ordonnance de police.

**29. VOIRIE - Plan MERCURE 2007/2008 - Appel à projets en matière de sécurité, d'entretien de voiries, d'éclairage public et d'amélioration du cadre de vie - Adhésion à la politique de subventionnement et introduction de projets - Approbation**

Le Conseil approuve l'adhésion au plan de financement 'Mercure' mis en place par le Ministre Courard et les deux projets de travaux proposés dans le cadre de ce plan, à savoir embellissement de la place et la création d'un espace de convivialité à la gare de Jusleville et la création d'un espace de convivialité sur la place de l'église à Becco.